|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Mettre en œuvre la co-intervention (CAP et Bac Pro) [Arrêté du 21 novembre 2018](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037833254&categorieLien=id) CAP. [Arrêté du 21 novembre 2018](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037833273&categorieLien=id) –Bacpro. Vademecum co-intervention Février 2019 [Eduscol](https://eduscol.education.fr/cid133260/transformer-le-lycee-professionnel.html) | | |  | | **2020** | |
|  |  |  | |  | |  | |
| **Plan** Planifier |  | **Do** Mettre en œuvre | |  | | **Check** Evaluer | |
| **Contexte, stratégie, sens, objectifs**  La co-intervention est une modalité pédagogique de mise en œuvre des référentiels et des programmes dans laquelle deux enseignants interviennent ensemble, devant une même classe, dans un même lieu et au même moment.  La co-intervention suppose nécessairement un co-enseignement, c’est-à-dire un projet d’enseignement élaboré en commun et en amont de la co-intervention.  Comment la co-intervention peut-elle contribuer à certains axes du projet d’établissement, en renforçant notamment toutes les mesures visant l’amélioration de la réussite des élèves ?  Comment la co-intervention peut-elle servir d’appui au développement du travail collaboratif et interdisciplinaire entre enseignants au sein de l’établissement ?  En quoi la co-intervention permet-elle à l'apprenant de donner plus de sens aux enseignements généraux dans le cadre de sa formation professionnelle ?  Comment la réalisation du chef d’œuvre peut-elle servir de point d’appui au développement du travail collaboratif et interdisciplinaire entre les différents acteurs ? |  | **Acteurs – Actions – Moyens – Temps**  **Volet Organisationnel**  🞄 À quel moment la réflexion sur la mise en œuvre de la co-intervention est-elle prévue ? Quelle est la forme retenue pour la concertation sur ce thème : En conseil pédagogique ? Sur des temps de concertation en mode participatif ? En conseil d’enseignement ? Sur le temps de la pré-rentrée ?   * Par filière, quels sont les professeurs concernés par la co-intervention ? En enseignement professionnel ? En français ? En mathématiques pour les classes préparatoires au CAP ? En mathématiques/physique-chimie pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel ? Comment les binômes sont-ils constitués ? Sur la base du volontariat ? Au regard de compétences acquises en formation ? Sur proposition du conseil d’enseignement ? * Sont-ce les mêmes professeurs d’enseignement professionnel qui interviennent pendant toute l’année scolaire ? * Les horaires réglementaires par niveau sont-ils bien identifiés dans l’emploi du temps de la classe ? Ont-ils lieu toutes les semaines ou tous les quinze jours ? Ou sont-ils globalisés sur l’année (ou organisés sous forme de modules thématiques) ? Dans quels lieux se déroulent les séances de co-intervention ? En atelier ? En salle de classe ? En laboratoire ? Au CDI ? Dans un tiers lieu (en entreprise, dans un espace culturel, …) ? * Des temps de concertation sont-ils prévus pour permettre aux enseignants de préparer, construire et réguler des séquences ou séances pédagogiques ? Si oui, selon quelles modalités ? (Semaines de début d’année scolaire sans séances de co-intervention, 1h en barrette par quinzaine… par mois, temps de travail collectif durant les PFMP…). Existe-t-il un espace de travail collaboratif ? * Comment est présentée la co-intervention à la classe/aux élèves ? Aux parents ?   **Volet Pédagogique**   * Comment est organisée la progression sur l’année ? La séance de co-intervention s’appuie-t-elle sur une situation professionnelle issue du RAP ou est-elle associée à un projet ? si oui, lequel ? S’inscrit-elle dans le cadre d’un scénario pédagogique co-construit ? * La séance s’inscrit-elle dans la progression d’un ou des enseignements liés ? * La problématique est-elle définie et partagée par les 2 professeurs ? Les objectifs visés de chaque discipline sont-ils identifiés ? Quels sont les contenus d’enseignement sélectionnés à partir des référentiels et des programmes ? Quelles compétences transversales sont-elles visées (raisonner, argumenter, exercer un esprit critique, communiquer à l’écrit et à l’oral, apprendre à apprendre, exercer sa créativité, communiquer avec un langage scientifique, …) ? * Quelle est la modalité d’animation au sein de la classe retenue pour la mise en œuvre des activités (en tandem, l’un enseigne l’autre aide, les deux aident, enseignement avec des groupes différenciés) ? Les rôles et les temps d’intervention de chaque enseignant sont-ils préalablement définis ? * Quels sont les matériels/outils nécessaires pour la séance ? Quels sont les supports pédagogiques distincts ou communs prévus par les enseignants ? Comment sont formalisés le contenu pédagogique et la documentation associée ? Quels supports (numériques–papier) ? ENT ? * Comment est construite la trace de l’élève ? Où et comment est-elle archivée ? * Comment les enseignants prévoient-ils d’évaluer le niveau de maîtrise des compétences acquises par les élèves dans chaque discipline ou enseignement ? Sous quelle forme d’évaluation (diagnostique, formative, sommative) et à quel moment les élèves sont-ils évalués ? * Quels sont les indicateurs supports de l’analyse réflexive menée par le binôme d’enseignants à l’issue de la séance afin de proposer une régulation (une remédiation) ? * Comment est évaluée la plus-value de la modalité pédagogique ?   **Volet Formation**   * Comment les besoins en formation des enseignants sont-ils identifiés ? * Les enseignants sont-ils en possession du vade-mecum ? En ont-ils pris connaissance ? Ont-ils consulté les parcours M@gistère dédiés à la transformation de la voie professionnelle ? Comment les ressources en matière de compétences présentes au sein de l’établissement sont-elles identifiées (Professeurs ayant participé aux GT nationaux, aux formations académiques, formateurs, CFC…) ? * Des temps de mutualisation des compétences et des bonnes pratiques, d’échanges et de formation entre pairs, de retours d’expériences sont-ils organisés au sein de l’établissement ? * Les DDFPT, les inspecteurs, les professeurs formateurs sont-ils sollicités afin de former les professeurs à cette modalité d’enseignement ? * Des FIL sont-elles mises en place sur ce thème au sein de l’établissement ? | |  | | **Exemples d’indicateurs de suivi**  🞄 Nombre et nature des actions de formation en faveur des enseignants, nombre de réunions animées par les corps d’inspection, nombre de FIL organisées par le chef d’établissement.  🞄 Impact du dispositif sur les élèves (implication, motivation, absentéisme, progression…), plus précisément taux d’absentéisme des élèves dans les séances de co-intervention, climat de classe, participation et implication des élèves, évolution des résultats obtenus par les élèves dans les disciplines concernées par la co-intervention.  🞄 Impact du dispositif sur les enseignants (nombres de plages horaires dédiées au travail collaboratif, nombre de réunions pluridisciplinaires au sein de l’établissement…).  🞄 Nombre d’enquêtes de satisfaction menées auprès des différents publics (enseignants, élèves, parents d’élèves, vie scolaire….).  🞄 Nombre de périodes et temps consacrés à la concertation.  🞄 Analyse des contenus des ordres du jour des réunions du conseil pédagogique.  🞄 Nombre et nature de publications de l’établissement sur ses expériences pédagogiques (communication interne et externe).  🞄 Impact des espaces pédagogiques investis sur la qualité de la co-intervention. | |

**Juin 2020 - Contributeurs :**

**Académies de Besançon – Caen - Limoges**

**DIAGNOSTIC PARTAGÉ**

**Act Agir**

**Objectifs**

**Points forts**

**1.2**

**Points faibles**

**Actions**